

La version que vous consultez n'est pas définitive. Cette fiche d'activité peut encore faire l'objet de modifications. La version finale sera disponible le 1er juin.

|              |                 |    |
|--------------|-----------------|----|
| 5.00 crédits | 30.0 h + 15.0 h | Q1 |
|--------------|-----------------|----|

|   |  |
|---|--|
| Langue d'enseignement                       | Français   |
| Lieu du cours                               | Louvain-la-Neuve   |
| Thèmes abordés                              | Ce cours porte sur les aspects psychosociaux du bien-être au travail, dans leur relation avec l'environnement de travail. Les conditions de travail en tant que demandes et ressources, le burnout, les stratégies de coping, la prévention en entreprise, sont des thèmes développés au cours, et approfondis par le biais d'analyses de cas réalisés en sous-groupes par les étudiants.  |
| Acquis d'apprentissage                      | <p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p>A1. Maîtriser les connaissances qui permettent d'expliquer et de comprendre les aspects psychosociaux du bien-être au travail au niveau des individus, des groupes et des organisations</p> <p>A2. Analyser, critiquer de manière argumentée et modéliser une situation relative aux aspects psychosociaux du bien-être au travail en référence à des théories, résultats de recherche, méthodes et outils relevant de la psychologie des organisations et du travail</p> <p>1 B1. Maîtriser les connaissances à propos des interventions visant à améliorer les aspects psychosociaux du bien-être au travail au niveau des individus, des groupes et des organisations</p> <p>B2. Proposer des éléments d'intervention visant à améliorer les aspects psychosociaux du bien-être au travail dans une situation donnée</p> <p>C2. Structurer et présenter des données recueillies.</p>   |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants | <p><u>Première session</u></p> <p>Dans le cadre de ce cours, les étudiant.es sont évalué.es de la manière suivante :</p> <p>1. Une évaluation collective portant sur un travail de sous-groupe à remettre en fin de quadrimestre (10/20)</p> <p>1. Une évaluation individuelle (10/20) portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les contributions individuelles au travail de sous-groupe, à remettre en cours de quadrimestre (4/20)</li> <li>• L'examen individuel (6/20)</li> </ul> <p>La participation aux tutorats étant obligatoire, toute absence non justifiée est sanctionnée (-1/20).<br/>La réussite de la partie collective et de la partie individuelle est indispensable pour démontrer les compétences et connaissances définies dans les acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement. Une note d'échec pour la partie collective ou la partie individuelle entraîne une cote d'échec pour la totalité de l'UE.</p> <p>La participation au travail de sous-groupe est obligatoire et est une condition pour pouvoir présenter l'examen individuel. La titulaire du cours pourra donc, en vertu de l'article 72 du Règlement général des études et examens, proposer au jury de s'opposer à l'inscription d'un-e étudiant-e qui n'aurait pas participé au travail de sous-groupe, lors de la session de janvier ou de septembre.</p> <p><u>Seconde session</u></p> <p>Les étudiants réaliseront un travail écrit individuel et seront ensuite interrogés oralement. Les consignes seront déposées début juillet sur Moodle. Le travail doit être déposé sur Moodle au plus tard le 15/08/2025.</p> <p><u>Utilisation de l'intelligence artificielle</u></p> <p>L'utilisation des IA génératives dans le cadre de cette UE est autorisée comme aide à la recherche d'information et comme assistant linguistique (révision et amélioration de production textuelle). L'étudiant-e est tenu d'indiquer systématiquement toutes les parties ayant fait l'objet d'une utilisation des IA, par ex. en note de bas de page, en précisant l'usage. Les sources d'information doivent être systématiquement citées en respectant les normes de référencement bibliographique.</p> |

|                              |   |
|------------------------------|---|
| Méthodes d'enseignement      | <p>Le cours combine des séances en auditoire, la réalisation d'un travail en sous-groupe incluant des contributions individuelles, et des séances de tutorat.</p> <p>Les séances en auditoire permettent la présentation et la discussion des contenus théoriques et de recherches associées. Les travaux de sous-groupes visent à faciliter l'appropriation et la mise en application d'un cadre théorique permettant d'analyser le bien-être au travail. Les séances de tutorat accompagnent la mise en œuvre des travaux.</p> <p><i>Important</i></p> <p>La participation au cours impose un suivi régulier de celui-ci. La participation aux travaux de sous-groupe et aux séances de tutorat est obligatoire (voir évaluation). Les travaux de sous-groupe commencent dès le début du cours.</p>   |
| Contenu                      | <p>Le cours porte sur les aspects psychosociaux du bien-être au travail, analysés dans la perspective de la psychologie du travail et des organisations. Il est organisé en quatre volets. Le premier volet introduit les notions de bien-être et de risques psychosociaux en les situant dans le cadre législatif belge. Une attention particulière est accordée au burnout dans ce cadre. Le second volet concerne la présentation et l'analyse critique de théories de référence dans le domaine du bien-être au travail, issues des champs de la psychologie organisationnelle et de la psychologie du travail et en lien avec les recherches menées dans le domaine. Le troisième volet traite des questions de prévention du stress au travail. Enfin, le quatrième volet est consacré à des questions spéciales dont les thématiques peuvent varier selon l'année (par exemple, la gestion des âges au travail, le conflit travail-famille, la diversité au travail, ...). Les travaux de sous-groupes permettent également d'approfondir des thématiques spécifiques.</p> |
| Ressources en ligne          | <p>Les étudiant.es disposeront des powerpoints du cours en français et d'un portefeuille de lectures en anglais déposés sur Moodle.</p>   |
| Bibliographie                | <p><u>A titre indicatif</u></p> <p>Burke, R. J., &amp; Page, K. M. (2017). <i>Research Handbook on Work and Well-Being</i>. Edward Elgar Publishing. (e-book)</p> <p>Cartwright, S., &amp; C.M. Cooper, C.M. (2009). <i>The Oxford Handbook of Organizational Well-Being</i>. UK, Oxford University Press.</p>  |
| Autres infos                 | <p>Pour leur travail de sous-groupe, les étudiant.es seront amené.es à réaliser, notamment, une revue de la littérature à partir d'articles scientifiques issus du champ de la psychologie du travail et des organisations. Les articles en langue anglaise devront obligatoirement constituer au-moins 60% de la revue de la littérature.</p>  |
| Faculté ou entité en charge: | <p>EPSY</p>   |

| <b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b> |       |         |           |   |
|--|-------|---------|-----------|---|
| Intitulé du programme  | Sigle | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage  |
| Master [120] en sciences psychologiques                                  | PSY2M | 5       |           |  |